

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 6
		Edition révisée n° : 4
		Date : 19 / 5 / 2015
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2013
GRAISSE CAP HORN		179.

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Graisse.
 Nom commercial : GRAISSE CAP HORN

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Voir fiche technique pour des informations détaillées.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/Fabricant : SADAPS BARDAHL CORPORATION
 BP 50050 MOUVAUX
 59589 BONDUES Cedex France
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

Distributeur : SADAPS BARDAHL CORPORATION
 BP 50050 MOUVAUX
 59589 BONDUES Cedex France
 TEL : +33 (0)3 10 38 38 38
 FAX : +33 (0)3 51 08 90 51
 MAIL : industrie@bardahlfrance.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 (0)1.45.42.59.59
 +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Non réglementé.
 Texte des Phrases R : SECTION 16

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non réglementé.
 Texte des Phrases H : SECTION 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Conseils de prudence**
 - Généraux : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Aucun(es) dans des conditions normales.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 6

Edition révisée n° : 4

Date : 19 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 21 / 2 / 2013

GRAISSE CAP HORN

179.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
Phosphorodithioic acid, mixed O, : O-bis(2-ethylhexyl and iso-Bu) esters, zinc salt	< 2,5 %	68442-22-8	270-478-5	----	----	Xi; R36 N; R51-53 ----- Eye irrit 2 (H319) Aquatic Chronic 2 (H411)
Autres informations	: Ce produit contient aussi : < 3% DMSO (IP 346)					

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

- Inhalation : Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
- Ingestion : Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : N'est pas supposé irritant.
- Contact avec la peau : N'est pas supposé irritant.
- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.
- Ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre. Pulvérisation d'eau. Sable.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

6.2. Précautions pour l'environnement

SADAPS BARD AHL CORPORATION

BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France
TEL : +33 (0)3 10 38 38 38
FAX : +33 (0)3 51 08 90 51
MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 6
		Edition révisée n° : 4
		Date : 19 / 5 / 2015
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2013
GRAISSE CAP HORN		179.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

- sur le sol : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
- sur l'eau : Remédier aux épandages importants à l'aide d'une pompe ou d'un aspirateur.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
- Manipulation** : Ne pas fumer. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Porter un vêtement de protection approprié.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans les conteneurs d'origine.
- Stockage - à l'abri de** : Agent oxydant.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- Limites d'exposition professionnelle** : Brouillards d'huile : VME [mg/m³] : (8 heures) 5
Brouillards d'huile : VLE [mg/m³] : (15 min) 10

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

- Protection des yeux : Eviter le contact avec les yeux.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants.(EN374)
- Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de vapeurs, porter un masque adéquat.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique à 20 °C** : Pâte.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 6
		Edition révisée n° : 4
		Date : 19 / 5 / 2015
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2013
GRAISSE CAP HORN		179.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Couleur	: Vert(e).
Odeur	: Caractéristique.
• Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
• pH	: Non applicable.
• Point de fusion / Point de congélation	: Aucune donnée disponible.
• Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition final [°C]	: Aucune donnée disponible.
• Point d'éclair [°C]	: > 150
• Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
• Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
• Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible. Aucune donnée disponible.
• Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
• Densité relative	: 0,87 0,91
• Solubilité	: Insoluble.
• Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
• Température d'auto-inflammabilité	: > 250
• Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
• Viscosité	: 126-154 (40°C)
• Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
• Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres données : Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue. Etincelles. Chaleur.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Hydrocarbure. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 6
		Edition révisée n° : 4
		Date : 19 / 5 / 2015
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2013
GRAISSE CAP HORN		179.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

SECTION 2

Voir le Récapitulatif des Risques

Toxicité aiguë

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : CAS 68442-22-8 :500

Rat dermal LD50 [mg/kg] : CAS 68442-22-8 : >5000

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune donnée disponible.

12.2. Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

N° de déchet industriel : 13 08 99

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5. Danger pour l'environnement

SADAPS BARD AHL CORPORATION

BP 50050 MOUVAUX 59589 BONDUES Cedex France

TEL : +33 (0)3 10 38 38 38

FAX : +33 (0)3 51 08 90 51

MAIL : industrie@bardahlfrance.com

En cas d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 6
		Edition révisée n° : 4
		Date : 19 / 5 / 2015
		Remplace la fiche : 21 / 2 / 2013
GRAISSE CAP HORN		179.

SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail Français : Tableau RG 36: Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse.

Autres : WGK (Classe de danger pour l'eau) : 1

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16. Autres informations

Texte des Phrases H : : H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte des Phrases R : : R36 : Irritant pour les yeux.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Utilisations recommandées & restrictions : Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Autres données : Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Date d'impression : 19 / 5 / 2015

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document